



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Fin de la consultation relative à l'ordonnance sur l'attribution des postes pastoraux

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure élaborent en ce moment une nouvelle ordonnance sur l'attribution des postes pastoraux (OAP). Sa forme définitive n'est pas encore arrêtée, d'autant que le canton ne fixera la hauteur de sa contribution financière qu'ultérieurement. Le Synode d'été 2022 a cependant décidé différents principes qui obéissent à la quatrième idée directrice de la Vision des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure: «Soigner les héritages – ouvrir des espaces».

Ces principes mettent l'accent sur une utilisation judicieuse des ressources. L'attribution tient en règle générale aussi bien compte des régions rurales que de la situation dans les villes et les agglomérations. Selon la volonté du Synode, les nouvelles formes d'être Eglise ont désormais aussi leur place.

Une procédure de consultation sur la nouvelle ordonnance courait depuis septembre 2022 et s'est achevée à la fin février 2023. Près de 15% des paroisses y ont répondu. Des arrondissements, des pastorales d'arrondissements, des communes et d'autres acteurs politiques se sont également exprimés. Le Conseil synodal a confié l'organisation de la consultation aux partenaires de consultation que sont la Société pastorale évangélique réformée Berne-Jura-Soleure et l'Association des paroisses du canton de Berne. Ces dernières ont rédigé une synthèse des prises de position et l'ont fait parvenir dans les délais impartis.

La forte participation illustre bien avec quel sérieux, enthousiasme et parfois même avec quelle passion le sujet de l'ordonnance sur l'attribution des postes pastoraux est discuté au sein de notre Eglise.

Tous les avis exprimés feront l'objet d'un examen minutieux et seront intégrés dans la suite des réflexions. «Le groupe de pilotage Attribution des postes pastoraux», institué par le Conseil synodal, vous tiendra au courant des résultats de l'analyse. Il remercie pour leur immense engagement toutes les personnes qui ont pris part à la consultation.